REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
. . . . 1.50
. . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 17. EDMONTON, JEUDI 30 JANVIER 1913 FONDE EN 1905.

LA COLONISATION CANADIENNE-FRANÇAISE

Le "Courrier de l'Ouest" annonce que M. l'abbé Ethier, dernièrement nommé agent d'immigration pour l'Alberta, vient de partir pour son bureau, No 306 rue St-Antoine, Montréal. De là il se rendra dans la Nouvelle-Angleterre, pour travailler de concert avec le R. P. Giroux, O.M.I., à faire du rapatriement pour l'Alberta.

Je connais personnellement le R. P. Giroux. Je l'ai vu à l'oeuvre. C'est un agent d'immigration actif et dévoué. Il est tout entier à son pays et à sa province en particulier. Depuis le jour de sa nomination, il s'est mis à l'oeuvre sans tarder. Il a déjà parcouru une bonne partie de la Nouvelle-Angleterre. Ses conférences sont goûtées par l'auditoire. Son amour pour les siens; l'avenir qu'il voit pour eux dans l'Ouest canadien, le porte à l'enthousiasme et c'est ce qui donne tant de vie et d'intérêt à sa parole.

Quant au Rév. M. Ethier, je n'ai pas l'honneur de le connaître personnellement, mais les journaux de l'Alberta en parlent avec beaucoup d'avantage. C'est un prêtre très instruit, doué d'une belle éloquence et d'un zèle ardent pour tout ce qui a trait aux choses de la religion et de la patrie: c'est un homme de Dieu et de son pays.

La cause de l'immigration française et catholique pour l'Alberta est entre bonne main. Nos compatriotes de la province-soeur ont raison d'être orgueilleux de leurs deux agents d'immigration.

Ils servent vaillamment et noblement leur province.

Comme Canadien-français je leur souhaite succès et bonheur dans leur nouvelle mission.

Le gouvernement fédéral en les nommant au poste distingué qu'ils occupent mérite nos félicitations et notre gratitude.

D'un autre côté, je suis peiné de constater et de dire que nos agents d'immigration de la Saskatchewan,—s'il y en a de nommé,— brillent par leur absence dans leur champ d'action. Le public ne connaît ni leurs noms, ni leurs adresses. En vérité, ils sont plus que modestes. Ils me font penser aux marmottes qui dorment trois mois en hiver dans les profondeurs de la terre. Ce n'est pas, je crois, la bonne manière de faire du véritable rapatriement. Ils sont payés assez grassement; le pays a droit d'attendre d'eux un peu plus de travail. On admettra, n'est-ce pas, que la saison la plus propice pour faire le travail de l'immigration, c'est l'hiver. Au moyen de conférences surtout. Il ne faut pas négliger les annonces dans les journaux français des Etats-Unis. Répandre aussi à pleine main les brochures traitant de notre pays, faisant connaître ses ressources et ses avantages. Les conférences, les journaux, les brochures, tout cela sont autant de moyens efficaces qui servent la cause de l'immigration. Si le gouvernement fédéral mettait à la disposition de nos agents canadiens qui travaillent aux Etats-Unis des vues animées représentant nos villes florissantes de l'Ouest canadien, nos champs de blé, etc. nos marchandises de toutes sortes, nos forêts, nos mines, etc., comme cela a lieu en Europe pour instruire les immigrants qui arrivent sur nos bords, et aider davantage au rapatriement, il ferait une oeuvre excessivement utile. A nos agents d'immigration de s'adresser au Ministre de l'Intérieur. On ne peut leur refuser ce qu'on donne aux autres. "Demandez, on vous donnera; frappez, on vous ouvrira."

Si nos agents de la Saskatchewan,— remarquez bien que je m'adresse uniquement à ceux qui sont en santé,— passent tout l'hiver, à se chauffer les pieds près du poêle de leur bureau ou maison, à causer dans les hôtels et les magasins avec Monsieur tout le monde; le soir, jouer aux cartes chez les voisins, vous avouerez avec moi que la Saskatchewan ne peut s'attendre à avoir un fort contingent d'immigrants au printemps et dans le cours de l'été.

Pendant que nos agents d'immigration de la Saskatchewan se la coule douce, ceux de l'Alberta travaillent fort, mais comme la fourmi, ils sauront mettre du grain dans les greniers de leur province.

De bonne heure au printemps, vous verrez passer des trains bondés de franco-américains conduits par les RR. PP. Giroux et Ethier, nous saluant au passage, se dirigeant vers les terres fertiles de l'Alberta. Comme le bon semeur dont parle l'Evangile, leurs paroles seront tombées sur du terrain bien préparé.

Il est donc de l'intérêt de notre Eglise, de notre race et de notre province, que nous voyions à ce que le Ministère de l'Intérieur réveille ses agents d'immigration de la Saskatchewan, et les fasse sortir de leur bureau, pour aller, à l'exemple de leurs collègues, les RR. PP. Giroux et Ethier faire de la propagande active au milieu des nôtres de la Nouvelle-Angleterre.

Que notre clergé, nos associations de St-Jean-Baptiste, et nos sociétés mutuelles catholiques et françaises, s'adressent à Ottawa au plus tôt possible à ce sujet.

Ce qui se fait ailleurs avec succès, peut aussi bien se faire ici. Il n'en dépend que de nous.

A Vonda, prochainement, le club de débat aura une séance publique; des sujets très intéressants devront y être traités, entre autres "Les moyens et l'immigration; les moyens à prendre pour amener en plus grand nombre possible nos Canadiens et Franco-Américains dans nos belles plaines de l'Ouest du Canada. Je lisais, ces jours derniers, que en l'an 1912, plus de cent quarante-cinq mille Américains, pas des quêteux, s'il vous plaît, ont traversé la ligne 45ème, pour venir planter leurs tentes dans l'Ouest canadien.

Comme vous le savez, l'Américain est un homme d'affaires; son dieu, c'est l'argent. En laissant son pays pour nos plaines, c'est qu'il a confiance en leur avenir. Prenons bien garde de mépriser notre propre province, de ne savoir apprécier ses ressources, ses richesses, de regretter, quoi! nos oignons d'Egypte. 'Sursum corda!' En haut les coeurs!

Les progrès en janvier

Au 27 janvier les permis de construction délivrés à Edmonton étaient déjà en augmentation de 250 pour cent sur ceux délivrés au cours de la période correspondante de 1912. Voici d'ailleurs un tableau éloquent montrant les progrès accomplis depuis deux ans:

PERMIS DE CONSTRUCTION

Janvier 1911.	$ 38,405
Janvier 1912.	83,600
Janvier 1913.	218,490

La température

Après une période de froid très vif, la température s'est considérablement adoucie dans tout l'Alberta depuis quelques jours, grâce aux vents soufflant du Pacifique. Le thermomètre monte à 45 ou 50 degrés au-dessus de zéro Farh., dans la journée et il est rare que l'on constate du gel pendant la nuit; la neige font rapidement et l'air printanier fait de la promenade un véritable délice.

Nous sommes à la fin de janvier et c'est à peine si depuis le commencement de l'hiver nous avons eu trois semaines de température froide. Que la légende des hivers rigoureux de l'Ouest est donc loin!

Sir Donald Mann a déclaré que le premier train du C. N. R. entrerait à Vancouver au mois d'août 1914.

NOUVELLES REGIONALES

BROSSEAU, ALTA

Le 19 de ce mois avait lieu une intéressante soirée au profit de notre église paroissiale; malgré le froid rigoureux qu'il faisait ce soir là, cette soirée obtint un très grand succès. Un fort joli programme avait d'ailleurs été préparé. Tout d'abord nous avions un morceau d'ouverture joué sur le violon par notre habile artiste, M. Eug. Ouellette, avec accompagnement de l'harmonium tenu par Mme J. B. Vincent.

Puis vint la partie de euchre qui fut chaudement disputée.

Les vainqueurs, qui reçurent de jolis prix furent M. Louis Théroux, prix offert par M. l'abbé Ouellette; M. J. Foisy, prix offert par M. l'abbé Pilon; M. Marc Girard, prix offert par M. le Dr Hardy, de Brosseau; Mmes Léonard Girard, prix offert par l'hon. P. Ed. Lessard; Mme J. B. Vincent, prix offert par le Dr Couillard; et Mme J. Foisy, prix offert par M. A. Boileau, d'Edmonton.

La vente des paniers et le souper terminèrent gaiment ce programme auquel on ajouta encore quelques chansons.

M. le curé adressa quelques mots de remerciements à toute l'assistance pour son généreux concours; puis on se sépara après avoir entonné notre chant national "O Canada", chacun emportant un excellent souvenir de cette aimable soirée de famille.

UN MARIAGE

St-Paul. — Mardi de la semaine dernière était célébré à l'église St-Joachim, d'Edmonton, le mariage de M. Wilfrid Laplante, de St-Paul, Alta, avec Mlle Régina Bugeau, une charmante acadienne. La mariée était accompagnée à l'autel par M. A. Forest, et le marié par M. Edmond Meunier.

De nombreux cadeaux furent présentés aux nouveaux mariés, en particulier par M. Robbins, au nom du personnel de la maison W. P. Poucher.

Après un succulent souper, M. et Mme Laplante se rendirent à la gare du C. N. R. où ils prirent le train à destination de Végreville. De Végreville à St-Paul la distance fut parcourue en automobile, en trois heures et demie.

Une charmante réception, préparée par les soins habiles de M. Pierre Benoist et de Mlle Marguerite Girard, attendait les heureux mariés, à leur arrivée à St-Paul, où la nouvelle de ce mariage avait été une surprise agréable.

Cette réception, dont les organisateurs ont lieu d'être félicités, remporta un très grand succès; chants, musique, danse, rien ne fit défaut. Félicitations également à M. et Mme Lafleur, qui firent d'excellente musique et à M. P. Paul qui conduisit à merveille les danses. Les heureux mariés sont repartis pour Edmonton.

Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

ST-BRIEUX

Mercredi, 22 courant, a été célébré à l'église paroissiale de St-Brieux, le mariage de M. Pierre Coquet, fils de Pierre Coquet et de Joséphine Blondin avec Mlle Marguerite Ferré. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Barbier, curé de la paroisse, en présence des parents et d'un grand nombre d'amis.

Immédiatement après la cérémonie tout les invités se sont rendus à la demeure de M. Ferré, père de la mariée, où un succulent déjeuner avait été préparé par notre meilleur cuisinier de St-Brieux, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Après le déjeuner qui fut terminé à une heure très avancée dans l'après-midi, garçons et filles se sont divertis par un superbe bal qui a eu pour entr'actes, de temps à autres, un grand nombre de jeux, chants et monologues.

SOIREE THEATRALE

Paroisse St-Antoine

La Société des Débats, de la paroisse St-Antoine, Edmonton Sud, donnera, demain soir vendredi, une intéressante soirée théâtrale à la salle du "Collegiate Institute", Strathcona, à 8 h. précises.

On jouera l'intéressante comédie en 4 actes intitulée: "The Noble Outcast" dont voici la distribution:

Gerald Weston
Jerry the Tramp Gérard Comeau
Col. Matthew Lee
Un banquier . . Maurice O'Brien
James Blackburn
Le neveu . . . . . G. O'Grady
Jack Worthington
Rival de James . . John Kennedy
Mrs. Lee
Femme du Col. . Mme M. O'Brien
France
Que les rivaux se disputent
Mlle Katie Dowie
Sadie
Sincère mais libre
Mlle Annie Dowie

La représentation de ce drame dure deux heures trente minutes.

Pendant les entre-actes divers chanteurs se feront entendre, notamment M. W. Keller, dans des chansons écossaises et anglaises, et M. H. Gaillagrel, dans des chansons françaises.

Mlle Alma Leclerc tiendra le piano et M. W. Shinner jouera du violon.

Cette soirée théâtrale, qui a été soigneusement préparée, promet d'être fort intéressante et tout fait prévoir qu'elle obtiendra un grand succès.

67ème ANNIVERSAIRE DE M. GEO. ROY

Dimanche dernier, l'élite des Canadiens-français d'Edmonton était réunie à la demeure de M. Geo. Roy, pour lui offrir des souhaits sincères et chaleureux à l'occasion de son 67ème anniversaire de naissance.

De superbes cadeaux furent présentés à notre estimé compatriote, qui répondit à tous les bons souhaits avec le tact et la justesse d'expressions que tout le monde lui connaît.

Mme Roy, assistée de Mmes Royal et A. Auger et de Mlle Rodberg, de Gwynne, Alta, recevait d'une manière charmante les nombreux visiteurs.

La soirée fut fort agréablement occupée par des chants, parties de cartes, etc. A minuit on servit du thé, du café et des gâteaux.

Le succès de cette fête toute familiale montre à quel point M. Geo. Roy est aimé et estimé ici depuis les longues années qu'il demeure à Edmonton.

A l'occasion de son soixante-septième anniversaire de naissance, le "Courrier de l'Ouest" est heureux de se joindre à ses nombreux amis pour souhaiter à M. Geo. Roy de vivre encore de longues années paisibles et heureuses au milieu des siens.

LES EVENEMENTS EN TURQUIE

Depuis une semaine de graves événements se sont déroulés en Turquie. Le parti des "Jeunes Turcs" de Constantinople, opposé à la cession d'Andrinople a renversé le gouvernement après avoir tué le ministre de la guerre, au cours d'une émeute. Un nouveau cabinet, partisan de la guerre à outrance a été formé.

Ces événements semblent indiquer que l'on est plus loin que jamais d'une solution pacifique.

Il faut attendre maintenant l'expiration du délai fixé par les puissances balkaniques pour la réception de la réponse turque à leur ultimatum. Les délégués à la Conférence de Londres considèrent leur mission comme terminée et se préparent à repartir pour leur pays respectif.

Le R. P. O'Leary vient d'être nommé évêque de l'Ile du Prince-Edouard. Il est âgé de 31 ans.

CHRONIQUE POLITIQUE

"La question navale à la réouverture du Parlement"

Par un discours qui, de l'aveu de tous, est un des plus brillants qui aient été prononcés sur ce sujet, M. Hugh Guthrie a fait entrer cette question dans une nouvelle phase. Depuis qu'il s'est décidé à adopter "l'urgence" navale et à sauver la Grande-Bretagne au moyen d'une contribution d'argent comptant, emprunté à la Grande-Bretagne elle-même, le premier-ministre Borden a proclamé bien haut que si l'opposition était vraiment loyale, elle s'abstiendrait de faire une politique de parti sur cette question et s'associerait à lui pour sauver l'Empire. On soupçonnait assurément que cette façon de parler n'était qu'un simple subterfuge et que rien n'était plus éloigné de l'idée du Premier-Ministre que l'abandon de ses méthodes de partisan. Il est maintenant clair comme le jour que lorsqu'il demande que l'opposition devienne réellement patriote, à la façon Borden, et l'aide à sauver l'Empire, il veut dire que les libéraux devraient adopter, sans aucune restriction, les idées qui lui sont dictées par les nationalistes c'est-à-dire qu'ils bouchent leur propre esprit, qu'ils admettent une urgence dont l'inexistence est démontrée par le simple bon sens et proclamée par le gouvernement britannique et qu'ils se préparent à faire face à cette urgence imaginaire par une politique que le bon sens leur dit être inférieure en toute circonstance. En d'autres termes, quand M. Borden nous presse d'abandonner cette politique de parti, il veut dire que les libéraux devraient renoncer à se laisser guider par le bon sens et se placer délibérément sous le joug dont il est lui-même accablé en raison de son alliance ou plutôt, devrions-nous dire, de son allégeance au parti nationaliste. Les libéraux qui, heureusement ne se trouvent pas sous une obligation aussi honteuse, peuvent employer leur propre jugement et agir d'après les faits.

Mais M. Guthrie a rencontré M. Borden sur son propre terrain. Après avoir fait une analyse minutieuse de la situation à la lumière des faits exposés dans le Mémoire Impérial et les discours des divers ministres britanniques, M. Guthrie a suggéré un compromis afin que le Parlement puisse

A suivre page 4.

LE FRANÇAIS A L'UNIVERSITE

Nous annonçions dans notre dernier numéro que les étudiants de l'Université, appartenant aux cours de français, organisent une soirée dramatique française; on nous apprend que l'une des deux comédies qui seront jouées est intitulée "Par un jour de pluie," de L. Forest. La deuxième comédie est, à la demande générale, le grand succès remporté l'an dernier: "L'anglais tel qu'on le parle."

Beaucoup de personnes, en effet, ne purent assister à la première soirée dramatique française organisée par les étudiants, et connaissant le succès qui couronna l'interprétation de cette délicieuse comédie, avec M. Nolan comme premier rôle, elles ont manifesté le désir qu'on la donnât de nouveau cette année.

Tous ceux qui applaudirent nos étudiants dans l'oeuvre charmante de Tristan Bernard les reverront avec intérêt dans les rôles qu'ils surent tenir avec tant de talent la première fois.

Avec ces deux comédies et divers chants, le programme assurera une soirée charmante à laquelle nous prédisons un vif succès.

La date fixée pour cette soirée sera dans la troisième semaine de février.

LA POLITIQUE FRANCAISE

Le nouveau Président et l'opinion publique.

Il est probable qu'aucune élection de président en France, depuis l'avènement de la République, n'a encore rencontré dans la nation, pareille adhésion et sympathie; jamais choix ne parait avoir aussi nettement répondu aux aspirations de la nation, que celui de M. Poincaré, l'élu de l'Assemblée Nationale.

Les dépêches s'accordent à déclarer que dans toutes les classes de la société, dans tous les partis, le choix du congrès a été accueilli avec des démonstrations d'enthousiasme très manifeste.

C'est d'un heureux augure, tout particulièrement dans les circonstances assez critiques de l'heure actuelle.

M. Poincaré est bien véritablement un président "national," l'élu choisi par la nation, car il est trop certain que sans ce courant magnétique de l'opinion publique qui a agi sur les parlementaires, nous aurions vu, une fois de plus, triompher l'élu des médiocrités envieuses ou jalouses, ou trembleuses, dont la trop constante préoccupation a toujours été, en France, — comme d'ailleurs un peu partout où fleurit le parlementarisme,—d'écarter tous ceux qui la stature menaçait de projeter sous l'action du soleil, une ombre sur les parterres où les politiciens cultivent leurs légumes particuliers.

Au cours des escarmouches préliminaires, ces préoccupations se sont manifestées très clairement; si nous en croyons certaines allusions des dépêches dernières, il semblerait même que les intrigues de ce groupe contre M. Poincaré ont été sans vergogne.

On a vu resurgir les déclamations contre les "surhommes," contre le "gouvernement personnel", ressusciter les fantômes de Bonaparte ou de Boulanger, dans une vaine tentative d'ameuter contre la candidature de M. Poincaré, tout à la fois, les fanatismes républicains, les pusillanimités égoïstes des bourgeois, les jalousies des médiocrités ambitieuses et les espoirs de jouissance, hors de tout contrôle gênant, des aspirants à danser en rond.

Il est réjouissant et réconfortant de constater que ces manoeuvres ont, pour cette fois échouées; elles n'ont pu entamer la confiance et le respect que l'opinion publique professait envers M. Poincaré.

La vérité, c'est que M. Poincaré a conquis ce respect et cette confiance du peuple français, justement parce qu'il s'est révélé: "un homme."

Tous ceux qui le connaissent, s'accordent à reconnaître que le nouveau président de la République est une personnalité, un caractère, qu'il est en un mot: un homme! Or, si pendant trop longtemps, la crainte du "surhomme" a réussi à troubler la claire conception de l'opinion publique en France, au point de lui inspirer la méfiance envers tout personnage vraiment "homme", il était visible, depuis quelque temps, que d'autres aspirations et de plus louables travaillaient l'âme française.

Comme premier ministre, M. Poincaré a fait preuve de qualités de tact et d'énergie, d'une conception fort noble et fort sage de son rôle, qui lui ont conquis, non seulement l'admiration et la reconnaissance du peuple français, mais aussi le respect et la confiance des autres nations.

En ces quelques mois de pouvoir, M. Poincaré qui avait accepté une succession particulièrement difficile, a réussi aussi bien à rétablir la confiance de la France en elle-même, mais encore à rétablir la confiance des autres nations dans la politique de la France.

Premier ministre, M. Poincaré a été un ouvrier habile et heureux, du relèvement français, un guide sûr et sage, qui a sorti le char de l'Etat de plus d'une ornière.

Il est permis d'espérer qu'en acceptant, en plein triomphe, cette charge de premier magistrat de la France, qui était considérée malheureusement comme un poste de retraite, poste purement honorifique, M. Poincaré a obéi au seul désir, comme à sa conviction de rendre service à son pays.

Il a eu cette audace très louable de présenter lui-même sa candidature sous le véritable jour des intentions qui lui faisaient briguer cet honneur.

Avec une trop rare franchise, il a exprimé son intention bien arrêtée de rendre à ces fonctions de président de la République, tout le lustre et toute l'importance que la constitution elle-même lui assignaient.

Il va pouvoir, dans ces conditions, remplir le programme très heureux et très nécessaire qu'il s'est proposé.

Jouissant de la confiance de la nation, qui sait pouvoir compter sur lui, entouré du respect qu'il a conquis à l'extérieur par son administration comme Premier ministre, le nouveau Président de la France va pouvoir réaliser son désir qui est, en somme, d'assurer à la France, cette stabilité de direction politique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qui trop malheureusement lui a fait défaut jusqu'ici et qui semblent d'ailleurs plus nécessaires que jamais, tant au point de vue des alliances de la France et de son rôle mondiale qu'à celui du programme de développement intérieur.

Un nouveau collège à Saskatoon

Saskatoon, 27 — MM. Clayton Frères, entrepreneurs de Winnipeg, viennent d'obtenir les contrats pour la construction du Collège Presbytérien. Ce collège coûtera $250,000.

Vancouver manque de charbon

Vancouver, 27 — Par suite de la fermeture des mines de charbon de l'Ile Vancouver, la ville manque de combustible. Le charbon mou vaut actuellement de $7 à $8.50 la tonne.

L'Alberta manque de viande

Calgary, 28 — Par suite de la destruction d'immenses quantités de viande lors de l'incendie des abattoirs Burns, l'Alberta va manquer de viande de boucherie. M. Pat Burns estime que le feu a détruit pour plus de $700,000 de boeuf abattu et pour une somme égale de porc et de mouton. Le mouton avait été importé d'Australie. Le prix de gros du boeuf est monté de 5c à 7¼c et il est rare à ce prix.

Du gaz naturel à Aldersyde

Aldersyd, Alta, 27 — On vient de découvrir ici du gaz naturel à une profondeur de 300 pieds; le débit semble devoir être de 1,000,000 de pieds par jour. Aldersyde est situé à environ 30 milles au sud de Calgary.

Un Galicien de Dauphin, Man., a blessé grièvement un agent de police chargé de l'arrêter pour refus de faire vivre sa femme. Il a été peu après capturé dans les bois.

VARIETES

Berlin sera dotée d'un abattoir à chiens! On apprend, en effet, que la préfecture de police a demandé à l'administration des abattoirs municipaux si elle n'était pas opposée à un tel projet. Et après avoir longuement délibéré à ce sujet au cours de sa dernière réunion, celle-ci a donné au préfet une réponse négative.

La capitale va donc avoir, tôt ou tard, son abattoir à chiens, et cette fondation d'un nouveau genre sera suivie de l'établissement, sur les marchés berlinois, de boutiques où s'étalera de la viande canine.



Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

(Suite)

rouges et les amandiers formaient de grands bouquets ravissants, pleins de promesses, garantis du mistral par un épais et superbe rideau de cyprès.

—Mlle d'Albrègue doit être dans son bureau, dit Marie-Claire.

Et, discrète, s'effaçant, elle disparut par une des portes-fenêtres.

Elzéar n'entra pas tout de suite. Il jeta d'abord un long regard à travers la campagne qui, à cette heure, était baignée de chaude lumière, jusqu'au coin de mer bleue où l'on apercevait, comme des taches noires, les cuirassés de l'escadre.

Puis, étouffant un soupir, il frappa à la porte du bureau, qui ouvrait sur la terrasse.

—Entrez, dit la voix autoritaire de Mlle d'Albrègue.

Elle s'attendait à voir Marie-Claire, et, si maîtresse d'elle qu'elle fût, elle jeta un cri — cri de surprise — de joie aussi, tandis que, sous l'empire d'un sentiment dont bien peu de personnes auraient soupçonné l'intensité, son visage s'adoucissait et semblait tout à coup rajeunir.

—Elzéar! Je pensais à toi en ce moment, et j'aurais pu croire, en te voyant, que je continuais mon rêve... Comment es-tu ici?

Elle avait pris ses mains et l'entraînait vers un des vieux petits fauteuils de son réduit.

—Le "Redoutable" est renvoyé dans le Midi... Cela s'est fait brusquement.

—Et tu n'as pas pu permuter?

—Je venais de permuter pour le Nord, vous le savez bien; on ne peut permuter deux fois de suite.

—Alors, tu es ici pour longtemps... Je ne puis m'en réjouir, puisque tu ne le désirais pas...

—Ce pays, que j'aime passionnément, m'est douloureux à habiter. Mais je m'y résignerai, et ce me sera une douceur de vous avoir... Après tout, cette maison est le seul foyer où je sois reçu en ami...

Mlle d'Albrègue s'était ressaisie, et maintenant l'involontaire joie de cette surprise avait fait place à une expression anxieuse.

—Si j'avais su... commença-t-elle.

—Personne ne pouvait savoir... Que voulez-vous dire, tante Valérie?

—Ne l'ai-je pas écrit que, te croyant absent pour longtemps, puisqu'après deux ans passés dans le Nord tu projetais une campagne lointaine, j'ai modifié les conditions de mon existence?

—Oui, vous avez pris chez vous une dame de compagnie, ou une amie... C'est cette jeune fille que j'ai rencontrée dans le tramway.

—C'est probable, dit sèchement Mlle d'Albrègue. Mais si j'avais su, encore une fois, j'aurais choisi pour écrire mes lettres et tenir mes comptes une de mes ouvrières: il y en a de très intelligentes. Et cela m'aurait coûté moins cher, bien que, ajouta-t-elle dans un scrupule de justice, je prévoie que Marie-Claire va donner de l'extension à mes affaires, et compensera le sacrifice que j'ai fait pour elle dans un moment de faiblesse.

—Vous avez un qualificatif inattendu pour un acte de générosité. Ne m'avez-vous pas écrit qu'en prenant cette jeune fille vous accomplissiez une bonne oeuvre? Mais je ne vois pas pourquoi vous le regrettez, si ce n'est qu'elle sera en tiers dans notre intimité.

La physionomie de Mlle d'Albrègue exprima un certain embarras.

—Ce n'est pas tout à fait cela; elle est fort aimable, et très discrète. Mais, mon pauvre Elzéar, elle est pauvre comme Job. Elle aurait droit, à la vérité, à quelques milliers de francs provenant de l'héritage de son père; mais elle n'aura jamais le courage de les réclamer à sa belle-mère, qui est fort gênée. D'ailleurs, ce serait une goutte d'eau....

Les traits d'Elzéar se durcirent encore.

—Que me fait personnellement la pauvreté de votre compagne? demanda-t-il avec une sécheresse involontaire.

Mlle d'Albrègue secoua la tête.

—Elle est jolie et attrayante, et tu es jeune, mon pauvre enfant, en dépit des peines et des tâches qui pèsent sur toi... Il ne serait pas surprenant que tu devinsses amoureux d'elle, et, je te le répète, il faut si tu te maries, que ce soit à une femme riche, qui, l'aimant réellement, veuille concourir à ton but.

Elzéar sourit amèrement.

—Il me semble que je suis vieux dit-il. Ce que j'ai eu à endurer dans le passé et ce que je compte faire dans l'avenir est de nature à dessécher toutes les fibres d'un coeur, et coupe devant tous les chemins de la jeunesse et du bonheur... Soyez tranquille! Je n'aimerai pas votre fille pauvre, et je me respecte trop pour chercher une femme riche!

—Et elle? dit en soupirant Mlle d'Albrègue peut-être qu'elle vit en [illegible] un homme à marier.

—Soyez tranquille, répéta-t-il le même ton amer. Je ne suis pas séduisant.

Il y eut un silence.

—Ne la renvoyez pas, si elle a trouvé un refuge heureux auprès de vous, reprit Elzéar d'une voix adoucie. Ce serait mal... Nous pourrons peut-être, elle et moi, devenir de bons camarades; ce sera tout. D'ailleurs, mes séjours à Toulon seront rares. Mais ce qui peut le plus vous rassurer, c'est de voir en moi l'homme que je suis devenu... Ne la renvoyez pas....

Mlle d'Albrègue soupira profondément.

—Je l'aime autant que je puis aimer maintenant, dit-elle, d'un ton d'apologie.

Et, se promettant intérieurement de mettre en garde Marie-Claire comme elle l'avait fait pour Elzéar, elle chercha à se rassurer, et commença à se réjouir de l'arrivée de son jeune ami.

Midi sonnait, et, un coup ayant été frappé à la porte, Marie-Claire parut, souriante.

—Mademoiselle est servie, dit-elle gaiement.

—Notre déjeuner sera bien sommaire, commença Mlle d'Albrègue, regardant son neveu.

—Virginie y a pourvu... L'omelette qui constitue le supplément est là, toute fumante...

Il y avait dans la maison de vagues transformations qu'un homme ne pouvait pas bien préciser, mais dont Elzéar ressentit un bien-être confus.

Un léger changement avait été opéré dans la disposition des meubles et l'arrangement de l'argenterie. Un bouquet de roses, énorme, débordant, était placé sur la table. Jeannine, la petite bonne qui aidait Virginie, portait un tablier blanc et servait d'une manière moins rustique. Et, dans cette grande chambre claire, sans prétention, parmi ces mêmes meubles sans style, et à côté de la figure austère de Mlle d'Albrègue, c'était imprévu et agréable d'apercevoir cette vision de jeunesse, cette gracieuse petite personne dont le type s'harmonisait si bien avec le paysage qu'encadraient les hautes fenêtres.

Marie-Claire garda une extrême réserve, laissant causer Elzéar et sa tante, tirant seulement de leur entretien d'inévitables informations. Pour quelque raison inconnue, en dépit de la vive affection qu'il portait évidemment à Mlle d'Albrègue, et malgré l'attrait passionné que lui inspirait le Château-Rose, le séjour de Toulon lui était odieux; il avait essayé de le fuir, et son retour, chose singulière, semblait peiner Mlle d'Albrègue autant que lui-même.

Il donna à Marie-Claire l'impression d'un être triste, sauvage, semblant redouter les contacts comme des blessures. Il se montra scrupuleusement attentif vis-à-vis d'elle; mais il avait plutôt la politesse innée qui est à la fois un instinct personnel et un atavisme de race, que les manières acquises et convenues d'un homme du monde.

La jeune fille prétexta des occupations pressées pour le laisser avec sa tante, aussitôt qu'elle lui eut servi un café très supérieur à celui que faisait Virginie...

L'empressement que mit Elzéar à reparler de ses propres affaires dès qu'il fut seul avec Mlle d'Albrègue, rassura celle-ci sur l'impression qu'avait pu produire la jeune fille. Aussi, lorsqu'il se disposa à partir, une heure après, ce fut elle qui l'invita à prendre congé de Marie-Claire. Elle ouvrit la porte qui faisait communiquer la bibliothèque avec l'atelier, et Elzéar se trouva en plein travail d'emballage. Des parfums violents remplissaient la salle; sur les longues tables à tréteaux, il y avait, rangées par espèces, des masses de fleurs ravissantes: boutons de rose, iris, renoncules, lilas, avec de longues tiges de fenouil pour servir de fond.

Marie-Claire couchait avec soin au fond des paniers les fleurs qu'elle choisissait, et, jusque dans cet emballage il y avait une instinctive recherche des couleurs et de l'harmonie. Tout cela lui formait un cadre, un entourage dont elle n'imaginait peut-être pas le charme; mais Elzéar qui aimait passionnément les fleurs et qui avait des instincts d'artiste, en fut frappé.

—Mon neveu vient prendre congé de vous, Marie-Claire, dit Mlle d'Albrègue qui, depuis longtemps ne voyait guère plus dans les odorantes récoltes de son jardin et de ses champs que la matière d'affaires plus ou moins lucratives.

—Mes gants sont mouillés; je n'ose tendre la main, dit Marie-Claire en souriant.

—Serait-ce faire un grand tort à ma tante d'emporter un bouquet pour ma chambre de bord? demanda-t-il, jetant des regards d'envie sur les tables.

Elle choisit, sans répondre, des fleurs qui, sans qu'elle parût y faire attention, se groupèrent délicieusement dans ses mains; puis les liant d'un brin d'alfa, les lui tendit avec un sourire.

—Vous ne savez pas comme les marins aiment les fleurs... je vais faire des jaloux... Ceci dépasse en fraîcheur et en beauté les bouquets du marché...

Il s'inclina profondément, et suivit sa tante qui, ayant pris un chapeau de jardin, le reconduisait jusqu'à la station du train.

—Ne crois pas que Marie-Claire empiète sur mon autorité de maîtresse de maison, dit-elle tout à coup, après un silence, et sans que ses paroles eussent une raison apparente. Elle a un tact extraordinaire, et c'est justement ce tact qui lui a fait comprendre mon désir de la traiter en amie, en associée.

—Elle ne m'a pas semblé autoritaire, répondit Elzéar, un peu surpris, et avec une ombre de sourire.

—Elle s'occupe de mon bien-être, mais elle ne fait rien sans me consulter.

—Elle doit être pour vous une compagne agréable, dit Elzéar, indifférent. A demain, tante Valérie; je viendrai dîner.

—Peut-être le courrier de Buenos-Ayres apportera-t-il une lettre, c'est le jour, ajouta-t-elle d'une voix ferme.

Il soupira.

—Peut-être... Je le redoute et le désire; ces pauvres lettres sont si tristes!

Le tramway allait partir. Il serra la main de sa tante, et elle revit le chemin du Château-Rose, passant lentement, presque tragique dans sa robe noire, entre les arbres fleuris et la bordure d'iris blancs.

XVII

Une petite charrette attendait, attelée dans la cour, et Marie-Claire surveillait l'arrangement des paniers de fleurs que la jeune domestique allait emporter à la gare.

—L'été vous donnera bientôt des loisirs, ma fille, dit Mlle d'Albrègue, s'arrêtant pour regarder les piles de paniers fleuris.

—Il y aura les fruits, les amandes; puis, au marché de Toulon, on prend les fleurs toute l'année, dit familièrement Pierrille, montant dans la charrette, et touchant le cheval du bout de son fouet.

—Et puis les couronnes de perles, qui ne chôment pas plus que la mort, ajouta Mlle d'Albrègue, se dirigeant vers le perron.

Elle resta un instant immobile, rêveuse, sur la terrasse, et se tourna tout à coup vers Marie-Claire, qui ôtait ses gants mouillés.

—Elzéar va redevenir mon hôte... Il dînera avec nous presque chaque jour pendant que le "Redoutable" sera à Toulon, dit-elle brusquement.

—Ce sera très agréable pour vous, répliqua Marie-Claire, polie?

Mlle d'Albrègue commença à marcher de long de la terrasse.

—Il fait trop beau pour rentrer... Oui, ce serait très agréable si je ne savais ce pauvre enfant plus malheureux à Toulon qu'ailleurs...

Marie-Claire se demanda ce qu'elle pouvait répondre, ou, si l'on attendait seulement qu'elle répondît.

Mlle d'Albrègue reprit après une pause:

—Il a des soucis cruels...

—Mais ces soucis, votre affection peut les lui adoucir, dit Marie-Claire à tout hasard.

—Non, répondit nettement Mlle d'Albrègue.

Et, prenant son parti, elle continua de sa voix décidée, qui avait une petite vibration nerveuse:

—Il vaut mieux que je vous parle de lui, puisque vous le verrez souvent... Aussi bien, tout le monde ici connaît son histoire, et vous en entendriez parler un jour ou l'autre...

Elle continua, regardant rarement Marie-Claire, tenant le plus souvent les yeux attachés au loin, sur la campagne, qui devenait bleue et violette:

—D'abord, il a perdu sa mère quand il était enfant... Son père était un de nos poètes provençaux... Je regrette que vous n'entendiez pas notre langue... Il était plus doué pour la poésie que pour les affaires. Il s'aperçut un jour que sa petite fortune fondait entre ses mains, et un tentateur lui offrait de devenir millionnaire... Il avait toute la crédulité des coeurs droits et des imaginations naïves. Il ne prit pas de conseils, et il devint actionnaire d'une mine d'or... A cette époque-là, les mines d'or engloutirent beaucoup de fortunes dans notre pays, et dans d'autres aussi, je suppose... Il y eut une catastrophe, et, sans l'avoir prévu, sans avoir compris quelles responsabilités ce titre d'actionnaire faisait peser sur lui, il ne fut pas seulement ruiné, mais il dut beaucoup plus qu'il ne possédait. Sa terre de famille fut vendue, naturellement, et les meubles, et tout ce qu'il avait... il avait épousé une femme pauvre, dont la petite dot, intangible, était presque insuffisante pour faire élever son fils. D'ailleurs, Elzéar l'abandonna dès qu'il en eut le droit... Et mon pauvre ami, qui portait un des noms illustres de ce pays, ne put supporter de vivre parmi ceux qui l'avaient connu. Il partit insolvable, déshonoré, pour cette Amérique qui est trop souvent la chimère des malheureux, où il espérait follement refaire une fortune, ou du moins, il pouvait fuir ceux qu'il lui était trop cruel d'affronter... Il y a treize ans de cela; il n'est pas encore revenu...

Tout à coup, la voix de Mlle d'Albrègue, qui avait faibli, redevint ferme, et elle reprit, regardant cette fois Marie-Claire.

—Il n'a pas fait fortune, oh! non! Mais il a trouvé un emploi, il vit, et chaque année ses créanciers reçoivent une somme qui, lentement, goutte à goutte, comble le gouffre. Jugez cependant combien il est malheureux!...

Une vive sympathie se peignit dans les yeux de Marie-Claire. Mlle d'Albrègue passa brusquement la main sur son front.

—Mais c'est d'Elzéar que je voulais vous parler... Il connut la triste situation de son père bien avant d'être un homme. Il eut, tout enfant, la douleur de son nom terni, et c'était encore plus dur dans ce pays... Il n'avait pas de proches parents; j'ai été son seul appui, et vous pouvez juger si je suis faite pour donner à une jeune âme la part de gaieté dont elle aurait besoin.

—Vous lui avez donné, du moins, sa part d'affection, dit doucement Marie-Claire. Et je sais quel appui vous pouvez être...

Mlle d'Albrègue soupira:

—Dès son enfance, reprit-elle, une vocation s'était imposée à lui: alors que tous les siens étaient marins ou soldats, sauf son père, le poète, il voulait être médecin. Les longues et coûteuses études dépassaient nos moyens, en admettant qu'il eût accepté mon aide. Il put cependant, grâce aux avantages que lui donnait la médecine navale, suivre la voie désirée. Et il a un espoir au bout: il peut devenir un chirurgien habile, il peut gagner de l'argent et achever de libérer son père...

—C'est très beau! dit Marie-Claire, émue.

—Oui, mais ce qui est beau, est souvent douloureux... Ce sera très long... Il doit encore à l'Etat cinq ou six années de service... Il économise sur sa solde pour aller rejoindre son père. Car il devra probablement s'expatrier pour gagner plus vite l'argent libérateur. Lorsque leur dette sera éteinte, lorsque leur nom sera lavé de toute tache, il aura dépassé les années de la jeunesse, les années de rêve, d'espoir... S'il fonde jamais un foyer, ce sera dans longtemps, dans sa maturité, sans ce charme de jeunesse qui ne peut plus revenir... Les fleurs de sa vie seront mortes.

Elle marcha quelque temps en silence. Son pas n'avait rien perdu de sa vigueur tandis qu'elle racontait cette triste histoire. Tout à coup elle acheva, attachant de nouveau sur Marie-Claire ses yeux pénétrants, sévères, qui semblaient préciser ses paroles:

—Et moi, qui l'aime chèrement, je suis obligée de m'incliner devant sa résolution virile, qui n'a jamais dévié, et de lui dire: tu as raison; on ne fonde pas un foyer sur les dettes; on ne donne pas à ses enfants un nom qui a eu trop d'éclat pour supporter une ombre. Ton devoir filial est de ramener un jour le malheureux qui s'est juré de ne revenir que libéré.

—C'est une noble tâche, qui vaut l'effort et même la souffrance d'une vie, dit Marie-Claire d'un ton ferme.

Mlle d'Albrègue se dit qu'elle était comprise, et que sa petite amie, ne verrait jamais en Elzéar un prétendant.

XVIII

Trois semaines se passent, pendant lesquelles Elzéar vient presque chaque jour, le "Redoutable" se trouvant au bassin pour quelques réparations. Dans une vie aussi dénuée de distractions et de société que celle du Château-Rose, c'est une très appréciable diversion, et quelque chose change imperceptiblement dans la maison.

Mlle d'Albrègue, d'abord, se relâche insensiblement de ses habitudes de parcimonie; les repas ressemblent moins à ceux d'un anachorète, et elle s'intéresse presque aux menues élégances que Marie-Claire introduit dans le service de la table. Non seulement il y a des fleurs, mais de vieux plats armoriés, qui figurent sur le dressoir, servent maintenant chaque jour. La jeune fille a trouvé dans les buffets des tasses, des verres, des bibelots anciens qui redevenus à la mode, donnent au couvert un cachet original. Sous sa main, les meubles se sont groupés plus heureusement, et le luxe des fleurs a envahi jusqu'à la longue table disgracieuse de la bibliothèque.

A suivre.

Le gouvernement anglais est sérieusement préoccupé de l'émigration croissante qui menace de dépopulation le Royaume-Uni. Les statistiques établies par le Board of Trade sur mouvement des voyageurs de nationalité britannique quittant le sol anglais ou y revenant signalent depuis dix ans une augmentation toujours croissante des départs sur les arrivées.

En 1902, la différence était déjà de 101,547 personnes pour l'année. Elle s'est élevée graduellement jusqu'à 261,809 en 1911, si bien qu'en ces dix dernières années l'Angleterre a perdu un total de 1,670,932 personnes. Or, une très large partie de la population qui s'expatrie ainsi se compose des travailleurs les plus capables, les moins pauvres et les plus recherchés par les patrons. Donc, au lieu de contribuer à diminuer le paupérisme anglais, cet exode de sujets de choix laisse à la charge de la communauté un plus large proportion d'incapables,

DES ELECTIONS

C'est la seule solution satisfaisante de la question navale.

L'hon. M. Pugsley, l'ex-ministre des Travaux Publics du gouvernement Laurier, a posé, vendredi, carrément la question au gouvernement Borden:

"Si vous voulez vous départir de la politique unanimement adoptée par le Parlement canadien, le 29 mars 1909, vous êtes tenus de consulter de nouveau le peuple. Et je vous somme de demander au Gouverneur-Général la dissolution du Parlement pour faire de nouvelles élections générales."

Telle est le résumé du brillant discours par lequel l'hon. M. Pugsley a pris part au débat sur la question navale.

L'existence, non pas d'un péril urgent, immédiat, mais d'une situation sérieuse, dont la gravité est indiscutable, nous fait un devoir, a-t-il dit, d'aider dans la mesure de nos forces à la défense de l'empire sur mer.

Le Parlement canadien en reconnaissant ce devoir en a défini le mode d'exécution, par le vote unanime de la résolution du 29 mars 1909. Le gouvernement canadien a, en conséquence, fait adopter la loi du service naval de 1910 et immédiatement a demandé des soumissions pour la construction de la flotte canadienne.

Des soumissions ont été reçues, après le temps nécessaire aux études indispensables des données de l'entreprise, de la part de fortes maisons de construction d'Angleterre, qui s'engageaient à venir établir leurs chantiers au Canada.

En attendant, deux navires-écoles avaient été achetés pour former des équipages et un corps d'officiers canadiens pour les navires de la marine canadienne.

L'acceptation des soumissions fut retardée par l'absence de Sir Wilfrid Laurier en Angleterre. A son retour, à la fin de juin, Sir Wilfrid trouva l'opposition conservatrice déterminée à faire de l'obstruction systématique à l'adoption de la convention douanière Tafs-Fielding; il perçut qu'il aurait, probablement à référer cette question aux électeurs et il ne crut pas devoir accorder les contrats pour la construction de la marine canadienne, avant d'avoir reçu un nouveau mandat du peuple.

On sait ce qui en est résulté.

Aujourd'hui, le problème naval est le même et le parti libéral reste fidèle au principe d'une marine canadienne autonome qui a paru, à tout le Parlement en 1909, la meilleure solution.

Cette marine canadienne autonome résout le problème, que M. Borden ne sait comment aborder: Elle laisse la Grande-Bretagne libre de conduire comme elle l'entend sa politique extérieure; mais en même temps, ele consacre l'autonomie du Canada, dont l'assentiment sera nécessaire pour que nos navires prennent une part active aux guerres de la Grande-Bretagne.

La marine canadienne autonome a reçu la sanction unanime du Parlement canadien. La proposition de M. Borden est une négation du principe même de cette politique.

Et M. Pugsley met M. Borden en demeure de poser la question au peuple en des élections générales.

C'est, d'ailleurs, l'attitude que prend le parti libéral tout entier.

On a parlé d'un compromis qu'aurait offert un des chefs libéraux, M. Guthrie. Mais, la proposition de M. Guthrie, au lieu d'être un compromis, n'est qu'une invitation à M. Borden de modifier sa proposition en la faisant identique à celle de Sir Wilfrid Laurier.

Que M. Borden accepte la proposition de Sir Wilfrid Laurier et le parti libéral ne réclamera pas d'élections générales. Mais s'il refuse, M. Guthrie a, lui-même, posé carrément l'alternative de l'appel au peuple.

Voilà donc l'attitude du parti libéral une fois de plus bien dessinée.

S'appuyant sur cette unanimité des Communes, en 1909, qu'aucune autre décision populaire n'est venue révoquer, Sir Wilfrid Laurier et le parti libéral vont s'efforcer d'obtenir du gouvernement Borden que le parlement soit dissous et que, par des élections générales, on demande au peuple de choisir entre:

La proposition de contribution Borden, qui constitue, non plus une coopération, pas même une participation à la défense de l'empire, mais un simple tribut très onéreux dont il est impossible de calculer en ce moment toute l'étendue.

Et la proposition de Sir Wilfrid Laurier qui, définissant exactement l'étendue de nos engagements, pourvoit d'abord à la défense du Canada, réserve à nos industries et à nos ouvriers l'avantage de profiter de la dépense de notre argent, et affirme, consacre et fait reconnaître par l'empire notre autonomie qui nous a coûté si cher.

Le peuple du Canada a incontestablement le droit d'exiger qu'on lui laisse le choix entre ces deux propositions, dont l'une nous mène tout droit à l'impérialisme, à la fédération impériale, à l'effacement du Canada comme nation, tandis que l'autre est une affirmation de notre existence nationale et un développement, dans le domaine de la défense navale, de l'autonomie que nous avons obtenue et pratiquée sans conteste dans la défense sur terre.

ON RECHERCHE PHILIPPE DROLET

M. Philippe Drolet, parti de Montréal depuis 25 ans pour venir s'établir dans l'Alberta, et qui, depuis dix ans, n'a pas donné signe de vie à sa famille, est recherché par son cousin, M. Aldéric Drolet, 2617 rue St-Urbain, Montréal. On recevra avec reconnaissance tous les renseignements de nature à faire retrouver la trace de M. Ph. Drolet.

Coin Feminin

CHRONIQUE

LES POUPEES

Quand, pour la joie des gros sabots rustiques et des petits souliers plus exigeants, le bonhomme Noël arrive, précédant de peu l'année nouvelle, elles apparaissent aux devantures brillantes et bariolées, les poupées, leur venue, symbole puéril et charmant, annonce à sa façon la Nativité prochaine; elle met aux étalages régénérés une note imprévue de nu rose et de chair potelée, tandis que, sous les fleurs artificielles et les flots de ruban multicolores, le magasin tout entier prend je ne sais quel air de "nursery" ou de crèche dans une atmosphère lilliputienne d'humanité divine et de vie mystique.

Poupons en culottes ou poupards au maillot, bébés en chemises de batiste ou poupées de grand luxe, tantôt modestes et mi-vêtues, tantôt cérémonieuses, bouffant sous les paniers d'antan où se rengorgeant sous les collerettes de dentelles, les poupées forment derrière les vitres mi-gelées une société très mêlée, figée en des attitudes cocasses et invariables. Rien n'est amusant comme leurs bras étendus et rigides, appelant les passants d'un même geste immobilisé. Ici, une Colombine poupine envoie des baisers provocants à l'Arlequin du coin qui s'incline; là, Pierrette coquette joue de la prunelle vers Polichinelle. Celle-ci, le dos au mur, les yeux au ciel, semble pérorer devant un groupe indifférent de bébés-jumeaux; celle-là, couchée en sa boîte de carton semble avoir été embaumée pour l'éternel sommeil des tombes; les plus nombreuses enfin, campées, tout le corps en avant, en un miraculeux équilibre, s'offrent obstinément à l'acheteur de passage, sultan blasé dont le choix se prolonge parce qu'il doit sacrifier tous les ans aux traditions tyranniques des étrennes. Et d'ailleurs, s'arrêtera-t-il, ce passant dédaigneux ou affairé? Cèdera-t-il au charme des yeux turquoise, ombragés de cils trop noirs et trop longs? Remarquera-t-il qu'elles sont bien habillées, cette année, les poupées, et qu'elles marchent, oui, petit père, et qu'elles sont belles comme des dames, et qu'elles disent "papa" ou "maman", quand on tire la bonne ficelle? Sera-t-il séduit par l'or poudré des cheveux de cette marquise ou amusé par la légèreté de poids et de costume, de cette nageuse?

Mais qu'importe après tout, au peuple menu des poupées, l'indifférence du promeneur, célibataire endurci qui n'a jamais joué au ménage, ou le geste évasif de l'acheteuse qui n'a jamais eu d'enfants? Elles savent, les poupées enluminées, que leur empire est éternel comme le temps, vaste comme les mondes; ells savent que tôt ou tard elles seront cajolées et bercées par la tendresse de toutes petits mains; elles savent que dans le berceau blanc où dort bébé, elles auront une place privilégiée d'où elles participeront aux rêves angéliques et au paradis bleu des légendes; sans souci de possibles infortunes qui parfois scalperont leurs têtes et briseront leurs membres, elles sont sûres qu'à la colère éphémère de leurs tendres bourreaux survivra leur énigmatique sourire. Et qui sait? Un jour viendra peut-être où la petite maman devenue grande les ira visiter au fond de l'armoire aux souvenirs, avec des larmes dans les yeux; et plus d'une deviendra vraiment l'enfant chéri des couples en deuil errant autour d'un berceau vide, une berceau d'où la cruelle mort aura emporté leur petite soeur maternelle, la vivante et frêle et humaine poupée.

MAGALI.

Le premier train de marchandises circulant sur la voie du G. T. P. entre Toronto et Winnipeg est parti de Toronto lundi matin. Le chargement consiste en automobiles et voitures.

CHRONIQUE POLITIQUE

Suite de la 1ère page

en venir à une entente unanime sur un programme réellement national. Il convient que la somme de 35 millions de dollars n'était pas exagérée, étant donné l'état de l'Empire et du Dominion. Il accepta la construction de dreadnoughts. Il proposa donc, comme compromis, que deux dreadnoughts soient construits en Angleterre tandis que le reste des 35 millions de dollars serait affecté à la construction de deux escadres pour les eaux canadiennes, ainsi qu'il avait été proposé à la dernière conférence impériale: que ces deux escadres devraient être construites au Canada, montées et équipées au Canada et que les dreadnoughts canadiens, une fois terminés, devraient y prendre leur place. C'était là, dit M. Guthrie, un compromis raisonnable; son adoption signifierait que le Canada était unanime à vouloir prendre sa part du fardeau impérial.

Et comment cette proposition logique fut-elle accueillie? Bien que M. Guthrie l'eût faite entièrement d sa propre initiative, elle fut chaleureusement acclamée par les libéraux, tandis qu'un silence nerveux régnait parmi les membres du gouvernement. Il était clair que beaucoup d'entre eux se sentaient séduits et auraient saisi avec bonheur cette perche qui leur était tendue si leurs chefs le leur avaient permis.

Mais les chefs ne le permirent pas. Pendant tout le débat les honorables MM. L. P. Pelletier et Louis Coderre restèrent gravement à leur place comme représentants de la puissance des nationalistes, et l'occasion fut perdue.

Dès que M. Guthrie eut terminé son discours, M. W. S. Middleboro se leva pour le gouvernement, mais loin d'essayer de répondre directement à M. Guthrie, il se contenta de réciter un discours de partisan, bien clavigraphié, dans lequel il faisait ressortir tous les traits de différence entre l'expédient Borden et la politique Laurier, sans trouver le temps de considérer même la possibilité d'un compromis.

Toutefois M. Middleboro s'abstint de dire que la contribution qu'il recommandait avait été stipulée par les nationalistes; mais on pouvait s'en apercevoir par le fait que, tandis qu'il parlait, les honorables Borden et Foster étaient sortis de la Chambre tandis que les honorables Pelletier et Coderre occupaient les sièges de dvant, et faisaient l'office de chefs de claque, à intervalles décemment réglés.

Cette passe d'armes a fait voir avec une nouvelle clarté que la contribution navale est un aveugle expédient de parti, dicté par les nationalistes et appuyé tout aussi aveuglément par les tories, persuadés que les exigences de parti sont beaucoup plus importantes que celles de l'Empire.

Il a fallu corriger le dictionnaire

Les sophismes par lesquels les partisans de l'expédient naval de M. Borden essaient de se justifier, ne tardèrent pas à réapparaître à la réouverture du Parlement dans le discours de M. S. Middleboro. M. Middleboro essayait d'expliquer l'idée d'urgence, et n'y arrivait pas facilement devant les discours à effet contraire du premier ministre britannique et du premier lord de l'Amirauté. Comme ressource finale M. Middleboro conçut l'idée ingénieuse de réformer le dictionnaire en donnant au mot "urgence" une interprétation que l'on n'aurait jamais rêvé avant que M. Borden en fît un fétiche de parti.

M. Middleboro dit: Peut-être le mot urgence n'exprime pas bien ce que l'on veut dire. D'après moi, il ne signifie pas, nécessairement une crise actuelle, pressante, mais un état de choses qui, s'il se perpétuait, tendrait à détruire tout ce qui est essentiel au Canada et à l'Empire.

Mais si nous ouvrons le dictionnaire, voici ce que nous voyons: "Urgence": Crise subite qui exige une action immédiate.

M. Borden apprend au gouvernement britannique à découvrir les urgences et à les traiter. D'autre part, ses partisans refondent la langue anglaise afin de se persuader qu'après tout, la couleur noire n'est pas très noire, tandis que le blanc, sous certaines conditions, peut devenir presque noir.

M. Borden est un élève de Bourassa

La genèse de l'invention de l'urgence impériale par M. Borden est intéressante par quelques-unes de ses bizarreries. Durant l'été de 1911 le Premier Ministre canadien se rendit en Angleterre pour conférer avec les ministres britanniques et il les informa que le Canada ne pouvait entreprendre de politique permanente ni coopérer à la défense impériale tant qu'il n'aurait pas de voix au Conseil dans l'orientation de la politique étrangère de l'Empire—dans le règlement des questions de paix ou de guerre de l'Empire.

Etait-ce bien M. Borden qui parlait alors? Pas absolument. C'était bien le Premier Ministre tory du Canada, mais qui agissait comme le porte-voix de Henri Bourassa, le Nationaliste et anti-impérialiste dont trois partisans ornent le cabinet tory.

Voici que ce M. Bourassa avait proclamé dans une résolution adoptée à une grande démonstration nationaliste à St-Eustache le 17 juillet 1910:

"Mais nous fiant à la grandeur et à l'efficacité des principes de centralisation et d'autonomie solennellement proclamée et reconnus depuis plus d'un demi-siècle par les autorités de la Grande-Bretagne et du Canada, nous sommes opposés à toute politique nouvelle qui voudrait nous mêler à des guerres lointaines et étrangères au Canada, tant que les colonies autonomes de l'Empire ne partageront pas, sur un pied d'égalité, avec la mère-patrie, l'autorité souveraine sur les matières qui se rapportent à l'armée et à la marine impériale, aux traités de paix et d'alliance, aux relations étrangères au gouvernement de l'Inde et aux possessions de la couronne.

Et cette résolution fut solennellement adoptée après que M. Bourassa eut surabondamment démontré que la Grande-Bretagne n'accorderait jamais ce privilège. Evidemment, ce n'était qu'une forfanterie politique par laquelle Bourassa espérait tromper les Canadiens de langue anglaise, sauvegarder sa propre attitude et en même temps empêcher tout apport d'aide efficace à la défense impériale. Et tandis que Bourassa conduisait cette campagne machiavélique, l'alliance nationaliste-tory était dans l'oeuf et finit par éclore lors de l'élection Drummond-Arthabaska, et la campagne de calomnies à mots couverts de septembre 1911 fut suivie du voyage de M. Borden en Angleterre au cours duquel M. Borden informa gravement le gouvernement britannique qu'une crise insoupçonnée jusqu'alors, menaçait l'Empire et qu'il allait le sauver au moyen d'un chèque de 35 millions de dollars mais qu'il ne s'engagerait pas pour l'avenir, à moins qu'on ne lui permît de prendre part à l'administration impériale de l'Empire. C'était bien la voix de Jacob Borden, mais la main d'Esau Bourassa.

Ce qui est résulté de la politique Laurier

M. Borden parle d'aide immédiate et efficace. S'il avait été moins hésitant ou moins fidèle à son alliance nationaliste, il n'aurait pas besoin de parler de hâte; le Canada aurait aujourd'hui des

A suivre page 5.

CHRONIQUE POLITIQUE

Suite de la page 4.

docks et des chantiers maritimes où se construiraient des navires pour la flotte canadienne qui donneraient une aide beaucoup plus efficace qu'un chèque de 35 millions de dollars. M. Borden insistait sur une prompte assistance en mars 1909, mais jusqu'en été de 1911 il oublia qu'il était si pressé.

Un bon conservateur qui a évidemment une assez bonne couche d'esprit de parti écrivait récemment au "Canadian Courier" pour poser cette question "Combien y a-t-il eu de marins canadiens sur les joujoux qui s'appellent le "Niobé" et le "Rainbow," et combien y en a-t-il maintenant?"

L'éditeur du "Courier" admit franchement qu'il ne le sait pas. Peut-être les neuf-dixièmes des gens qui se plaisent à appeler le "Niobé" et le "Rainbow" des joujoux ignorent absolument tout de ces navires, ce qu'ils sont, pourquoi ils sont ici, ce qu'ils ont fait, et combien de Canadiens y ont été formés. Les députés conservateurs "à trois couches" ne tenaient pas à le savoir, partant de ce principe "que ce que l'on ne sait pas ne vous fait jamais de mal."

Il suffira pour répondre à ces questions de faire un bref exposé du programme naval canadien au point où il en était avant que M. Borden eût introduit ses habitudes de promptitude. En mars 1909 la résolution navale de Laurier, annonçant les charges du Canada dans la défense impériale, fut passée unanimement par le Parlement.

Le 4 mai 1910, la loi du service naval fut passée, après une vive opposition de la part des conservateurs. Le gouvernement Laurier organisa un ministère de la Marine qui fut divisé en cinq services: Affaires navales, protection des pêcheries, marées et courants, service hydrographique et télégraphie sans fil. Le contre-amiral Kingsmill fut nommé directeur du service naval, et des officiers furent empruntés à la marine impériale pour aider à organiser le ministère. Alors on acheta à l'Amirauté britannique les deux navires que les conservateurs appellent facétieusement des joujoux, mais que les autorités navales impériales étaient loin de considérer comme tels; dans leur estimation le "Niobé" était un croiseur de première classe et le "Rainbow" un croiseur de deuxième classe. Tous deux furent montés par des embryons d'équipages prêtés, pour l'occasion, par les divers services de la marine impériale. Le "Niobé" arriva à Halifax le 21 octobre 1910, et le "Rainbow" à Esquimault le 7 novembre de la même année, après un voyage de 15,000 milles. Tous deux avaient été achetés, non pas pour fair une marine de "vieux sabots" mais pour servir de "vaisseaux écoles" dans la formation de marins et d'officiers canadiens en vue de la future marine canadienne.

On se mit immédiatement à recruter des hommes, et des dispositions furent prises par lesquelles les maîtres de poste de 75 villes et villages furent nommés agents de recrutement. Dès avril 1912, le ministère naval faisait rapport que l'on avait obtenu 293 recrues canadiennes pour le "Niobé" et 53 pour le "Rainbow", soit un total de 349, tandis que 111 recrues avaient déserté dans l'intervalle après avoir pris part à un certain nombre d'exercices d'entraînement.

L'amiral Kingsmill fit rapport que le collège royal naval d'Halifax faisait une oeuvre excellente et que chaque année, un nombre croissant de cadets se faisait admettre à cette dure école de formation tandis que le schooner "Advocate" avait été acheté pour leur donner une instruction pratique.

Mais le rapport faisait remarquer que par suite des attaques continuelles dont la loi du service civil était l'objet, l'avenir du service navl canadien était devenu douteux, aussi les recrues diminuaient et comme les logements étaient limités, on avait décidé de ne pas faire d'efforts spéciaux pour en obtenir d'autres avant qu'on fût certain qu'il y aurait une marine où elles puissent servir. Mais le "Niobé" avait déjà un équipage complet et le "Rainbow" en possédait un presque complet.

Nous voyons donc que le programme naval de Laurier avait permis à plusieurs centaines de jeunes Canadiens de recevoir une instruction maritime pratique, sur des bases britanniques, et donnés par des officiers britanniques, tandis que le collège naval de Halifax formait un certain nombre d'officiers. En outre, une douzaine ou plus d'aspirants canadiens et d'autres jeunes hommes avaient été pris à bord du navire de Sa Majesté, le "Dreadnought," et s'y étaient fait remarquer.

Ainsi l'alliance de Borden et des nationalistes mit le ver rongeur de la politique de parti dans cette oeuvre nationale et impériale. Les recrutements cessèrent. Le Ministère naval fut délibérément condamné par les chefs tories, les navires qui avaient été achetés comme vaisseaux-écoles furent appelés avec dédain "une marine de sabots" et ce programme si bien édifié fut renversé par les loyalistes tories et leurs alliés nationalistes. Aussi, au lieu d'avoir à l'heure actuelle des centaines d'officiers et de marins canadiens formés, une flotte en formation, construite au Canada, avec des chantiers maritimes et des docks pour la loger, tout ce qui nous reste des travaux de Laurier enrayés par Borden, c'est une proposition d'emprunt de 35 millions de dollars à l'Angleterre pour les remettre à l'Amirauté.

Expert dans la revision du tarif

La révision du tarif canadien, rendue nécessaire par le traité de commerce avec les Antilles, est actuellement en cours. Le gouvernement s'est procuré les services de M. R. W. Breadner jusqu'ici expert en tarif pour l'association des industriels canadiens. La place de M. Breadner dans l'Association des industriels canadiens a été prise par M. J. R. K. Bristol, auparavant évaluateur en chef du Dominion. Puisque quelques-unes des grandes industries se plaignent fortement de n'être pas assez protégées, nous pouvons nous attendre à une déclaration intéressante de l'honorable M. White au sujet de la révision du tarif après qu'il aura reçu les recommandations de son expert.

Un mouvement rétrograde

Au sujet de l'expédient naval Borden, l'éditeur du "Canadian Courier," lui-même conservateur, dit ce qui suit: "Il ne doit y avoir qu'une flotte pour l'Empire. Le Canada n'aura pas de flotte à lui. L'Australie doit abandonner la marine royale australienne qu'elle avait créée.

La seule marine britannique doit être dans la mer du Nord. Mais il semble que M. Borden et ses associés vont encore plus loin. Aucun Dominion d'outre-mer ne doit avoir de Ministère des Affaires Etrangères ni de service consulaire à lui. Ces fonctions, de même que les fonctions navales doivent être remplies temporairement par la Grande-Bretagne et plus tard par le conseil impérial et par le Parlement. Quand ces changements seront effectués on nous demandera probablement de remettre à une organisation impériale le droit de faire ou de défaire nos tarifs et également le droit de faire et de défaire nos traités de commerce. En somme la politique qui a paru bonne aux hommes d'Etat de la Grande-Bretagne et aux différents hommes d'Etat pendant les derniers cent ans doit être abandonnés, et nous revenons à la centralisation et au gouvernement bureaucratique."

Un chèque servira-t-il de garde et de patrouille

S'il est un homme en Grande Bretagne qui a bien dégonflé l'outre de l'urgence Borden et qui l'a dégonflée deux mois avant qu'elle eût été soufflée, c'est Winston Churchill, premier Lord de l'Amirauté. Une de ses déclarations au fameux banquet de constructeurs de navires — réunion des plus grand experts navals du monde — ne saurait être trop répétée. Après avoir discuté les développements modernes dans la situation navale de l'univers, M. Churchill dit: "Si le développement principal au cours des derniers dix ans a été la concentration de la flotte britannique dans des théâtres décisifs, il me semble assez probable — et peut-être vous le semblera-t-il également — que le développement principal des dix années prochaines sera la croissance des forces navales efficaces des grands Dominions d'outre-mer; c'est alors que nous pourrons établir ce que nous trouverons je crois la juste répartition du travail entre la mère-patrie et ses filles. Nous, maintenant la suprématie de la mer contre tous les agresseurs au point décisif, et elles, surveillant tout le reste de l'Empire britannique."

Que tous les Canadiens qui réfléchissent, relisent ces mots du chef de la marine britannique: Indiquent-ils une crainte pusillanime, un désir de recevoir un pourboire de 35 millions de dollars? ou plutôt n'indiquent-ils pas de la part de l'Amirauté britannique l'espoir que les Dominions d'outre-mer pourront adopter une politique de construction de flottes individuelles, politique proposée en premier lieu par Sir Wilfrid Laurier à la conférence impériale de 1902, élaborée dans son bill naval de 1910 et de nouveau élaborée en raison de l'augmentation de la richesse et de la population du Canada, dans sa proposition de décembre 1912. La réponse est si évidente qu'il est difficile de concevoir comment on peut prendre le parti de M. Borden contre M. Churchill.

Il n'y a pas de danger vital

M. Bonar Law, chef de l'opposition conservatrice au Parlement impérial, le 25 juillet 1912, (M. Borden était probablement là pour l'entendre). "Mais en dépit de tout ce qui a été dit, le pays croit-il, la Chambre des Communes croit-elle, ou y a-t-il un d'entre nous qui croit qu'il existe un danger et un danger vital? J'avoue que j'ai la plus grande difficulté à le croire moi-même."

Le Premier Ministre britannique et le chef de l'opposition, sans parler des autres chefs des deux côtés, ont déclaré ouvertement qu'il n'existe pas d'urgence. Si M. Borden n'a pas découvert son urgence de 35 millions de dollars dans son propre cabinet de coalition nationaliste-tory, où donc l'a-t-il découverte?

Qui est le meilleur juge?

Après avoir cité un extrait du discours du Très Honorable M. Asquith, premier ministre de la Grande-Bretagne, le 14 janvier au Parlement, M. Hugh Guthrie dit:

"Nous avons, d'une part, la déclaration du premier ministre de ce pays, l'honorable M. Borden, que dans son opinion la situation est d'une gravité telle qu'elle exige une aide immédiate; d'autre part nous avons l'opinion du premier ministre du Royaume-Uni, dans ces mots décisifs: "De son temps, aujourd'hui comme autrefois, nos forces navales ont été bien supérieures à toute combinaison qui pourrait raisonnablement être prévue."

"Comparez," dit M. Guthrie, "quelle opinion vous semble la plus exacte? Quel homme sain d'esprit croira que M. Borden a pu, en quelques courtes semaines, obtenir cette connaissance des affaires impériales et de la politique étrangère que M. Asquith n'a obtenue qu'après une longue carrière d'active participation? Semble-t-il raisonnable de penser que M. Borden s'est fait un estimé exact de la situation et que l'estimé de M. Asquith est incorrect?"

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vente Speciale de Fourrure de la Mi-Hiver

Cette vente durera jusqu'au Samedi 1er Février

Cette vente spéciale de fourrures sera la plus considérable que nous ayons encore organisée à Edmonton — elle sera intéressante pour notre clientèle, tant au point de vue de la vérité et de la qualité des fourrures mises en vente que de la grande réduction de nos prix. Chaque article sera vendu au rabais, il ne sera fait aucune exception. Voici une occasion unique de faire des économies sur vos achats de fourrures; vous ne sauriez faire actuellement un placement plus avantageux. Nous vendrons des fourrures à des prix inférieurs à ceux payés par les marchands.

Fourrures Elégantes et de Grand Prix pour Madame

Manteaux de fourrure

Manteaux d'astrakan, 50 pouces de long, large col et poignets, $350, prix régulier $350.

Manteaux d'astrakan, 50 pouces de long, avec larges col et poignets, $275, prix régulier $350.

Manteaux de Castor, 52 pouces de long, avec large col, $225, prix rég. $300.

Manteaux de Seal, 52 pouces de long, larges col et poignets, $195, prix régulier, $250.

Manteaux de Seal, 52 pouces de long, larges col et poignets, $185, prix régulier, $225.

Manteaux de Seal, 52 pouces de long, larges col et poignets, $160, prix régulier, $200.

Manteaux de rat-musqué russe, 52 pouces de long, avec larges col et poignets, $127, prix régulier, $150.

Manteaux en rat-musqué candien, avec larges col et poignets, $107, prix régulier, $125.

Manteaux de rat-musqué, peaux très soigneusement assorties, longs revers et poignets, $85, prix régulier, $110.

Manteaux de rat-musqué, doublés de satin, large col, $68, prix régulier, $80.

Parures de fourrure

Parure d'hermine royale russe, écharpe de 78 pouces et manchon, prix régulier, $250, pour $195.

Parure d'hermine, superbe écharpe et manchon assorti. Prix rég. $170, $125.

Parure de loup gris, étole et manchon assorti, prix régulier $45, pour $32.

Parure de renard noir, longue écharpe et manchon avec tête et queues, prix régulier, $115, pour $85.

Parure de Seal, très grande étole, avec manchon asorti, prix rég. $95, $70.

Parure de martre, longue écharpe garni ode queues, et manchon fait de huit peaux entières soigneusement choisies, prix régulier, $375, pour $280.

Etoles et echarpes de fourrure

Etole de martre, garnie de tête, de pates et de griffes, prix rég., $125, $85.

Echarpe de même fourrure, 80 pouces de long, garnie de queues, prix régulier $150, pour $105.

Etole de zibeline d'Alaska, prix régulier $50, pour $35.

Etole d'ours, prix régulier, $30, pour $22.

Etole d'écureuil gris, prix régulier, $35, pour $24.

Echarpe de renard noir, pri xrégulier, $65, pour $45.

Echarge de loup noir, prix régulier, $40, pour $29.

Etole de loup gris, prix régulier, $25, pour $18.

Etole d'ours, prix régulier, $35, pour $24.

Superbes manchons

Manchons de martre, 8 peaux parfaites, façon coussin. Prix rég. $150, $105.

Manchons de même fourrure, façon coussin, prix rég. $90, pour $69.

Manchons, de même fourrure, prix régulier, $82.50, pour $65.

Manchons de zibeline d'Alaska, prix régulier $95, pour $75.

Manchons d'ours, façon coussin, très grand, avec tête. Prix rég. $40, pour $32

Manchons de renard noir, garni de tête et de queues. Prix rég, $50, $37.50.

Manchons d'écureuil gris, façon coussin, prix rég. $25, pour $18.50.

Manchons d'écureuil gris, prix rég. $20, pour $16.

Manchons de Seal, façon coussin, prix rég. $30, pour $22.50.

Manchons de rat-musqué canadien, prix rég. $14, pour $11.

Manteaux doubles de fourrure

Manteaux de rat-musqué, longs revers et large col, $56, prix régulier, $65.

Manteaux doublés de fourrure de rat, drap français, avec col et revers de martre, $72, prix régulier, $90.

Manteaux doublés de fourrure de rat, drap bleu très beau, ou noir, col de martre, $60, prix regulier, $75.

Manteaux avec col et revers de rat-musqué, superbe drap, prix régulier, $35, $22.50.

Casques de rat et d'astrakan

Casques de rat, de $6.50, $4.00 et $2.75, pour $2.10, $3.10 et $4.75.

Casques de rat, modèle R.N.W.M.P., de $6 et $4.50, pour $4.75 et $3.50.

Casques d'Astrakan, de $4.50 pour $3.50.

Casques d' "Oter," de $10, pour $7.75.

Casques semblables de $18, pour $14.25.

Casques d'Astrakan, façon jockey, de $16 et $18, pour $14.25 et $12.95.

Casques d'astrakan, façon militaire, de $18, $15, $10 et $7.50 ,pour $14.25, $11.95, $7.75 et $5.95.

Fourrures pour travailleurs

Fourrures de chien noir, prix régulier $27.50, pour $21.

Mouton russe, noir, fourrures très chaude et très solide, prix rég. $35, $27.

Fourrures australiennes "Wallaby", ces fourrures valent rég. $45, pour $35.

Gants de fourrure

Gants de rat, $8.50, pour $6.75

Gants de "raccoon," de $10.75, pour $8.25.

Gants de $25, pour $18.95.

Gants d'Astrakan, de $25, pour $18.95.

Cols de fourrure

Cols de Seal, ajustables sur n'importe quel pardessus, $3.75, pour $2.95.

Cols de Wombat, de $4.50, pour $3.50.

Cols de $7.50, $6.00 et $5.00, pour $6.95, $4.75 et $3.95.

Cols d'Astrakan, de $18, $16.50, $12.50, $10 et $7.50 pour $14.25, $12.95, $9.75, $7.75 et $5.95.

Mitaines de fourrure

Mitaines en chien noir, de $4.50, pour $3.50.

Mitaines en rat, de $7.50, pour $5.95.

Mitaines en "Otter" de $25, pour $18.

Mitaines en Astrakan, de $25, pour $19.75.

Manteaux doubles de fourrure

Manteaux doublés de rat, drap noir, avec col d'Astrakan, prix régulier, $75, pour $59.50.

Manteaux doublés de rat, avec col Otter, drap de première qualité, prix régulier, $110, pour $85.

Manteaux doublés de rat, prix régulier, $125, pour $97.50.

Manteaux doublés de rat, foncé, avec col en superbe fourrure d'Otter, prix régulier $150, pour $117.50.

Compagnie de la Baie d'Hudson

CAUSERIE RURALE

Elevage et engraissement des veaux

Celui qui s'est formé un troupeau uniforme de vaches robustes et d'un bon type de boucherie est en bonne voie de résoudre le problème de la production économique de boeuf de bonne qualité. Mais il lui reste encore à choisir le taureau, chose fort importante, car si les vaches exercent une influence indéniabl sur la qualité de la progéniture, l'influence du taureau est encore plus grande, et il faut donc, de toute nécessité, que le troupeau ait à sa tête un taureau parfait, bien conformé, vigoureux, de bonne disposition et "bon raceur." Il ne suffit pas de s'assurer que sa généalogie est enregistrée ou que ses père et mère sont des animaux de mérite. Il faut encore connaître ses ancêtres, car ceux-ci exercent également une puissante influence, et on ne saurait prendre trop de soin pour s'assurer que les ascendants d'un taureau étaient des animaux de mérite depuis plusieurs générations et que les vaches étaient bonnes laitières. L'éleveur qui aura mis à la tête d'un troupeau de bonnes vaches un animal de ce genre est maintenant en mesure de produire des boeufs du type le plus avantageux.

Les jeunes animaux

Règle générale, les propriétaires de petits troupeaux et surtout ceux qui traient leurs vaches, préfèrent que leurs veaux viennent en automne, tandis que les ranchers et les autres cultivateurs qui préfèrent hiverner leurs animaux à peu de frais et qui laissent les veaux courir avec leur mère, choisissent le printemps pour la mise-bas. En automne, après la saison de pâturage, la vache est en bon état physique et, par conséquent, donne un veau vigoureux qui, bien logé, bien nourri et bien soigné, sous la surveillance directe du maître, croît rapidement. Ce sont là des choses qui comptent sur une terre coûteuse, où chaque livre de nourriture donnée doit produire un accroissement de poids correspondant. Les animaux que l'on élève pour la viande devraient être nourris généreusement depuis la naissance jusqu'à la fin de l'engraissement, afin qu'ils se développent et s'engraissent dans des limites raisonnables de temps et soient prêts à être vendus au moment le plus favorable. En pratique, les éleveurs-engraisseurs qui font le plus d'argent sont ceux qui vendent de mars à juillet, quan leurs animaux ont de 27 à 30 mois. Généralement, ces veaux viennent au monde à la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver. Il ne faut pas non plus que la période de la mise-bas se prolonge plus qu'il n'est nécessaire, car l'uniformité de taille pour les veaux ou pour les bêtes plus âgées est une considération qui a son importance non seulement pour le vacher, mais aussi pour l'acheteur, car les animaux de taille uniforme sont plus attrayants. Les veaux qu'on laisse têter s'élèvent facilement. Une bonne laitière élèvera deux veaux, et on pourra utiliser le lait de l'autre vache. Les veaux se développent mieux quand on les sépare de leurs mères et qu'on les laisse têter trois fois par jour le premier mois et deux fois par jour ensuite. Quand on les laisse courir continuellement avec la mère, non seulement ils la fatiguent inutilement, mais ils comptent encore sur son lait longtemps après qu'ils auraient dû commencer à prendre leur nourriture dans l'auge. Dans presque tous les troupeaux il y a de bonnes vaches qui sont dures ou difficiles à traire. Certains éleveurs ont l'habitude de mettre deux veaux à chacune de ces vaches et de les laisser têter deux fois par jour pendant cinq mois; on les sèvre alors et on met un troisième veau à leur place. On peut élever trois beaux veaux par vache en une saison, avec très peu de travail.

Les veaux

La grande majorité des éleveurs de bétail de boucherie, plus particulièrement dans les vieilles provinces, élèvent les veaux à la chaudière—au seau. Les opinions sont divisées sur la question de savoir si le veau doit être séparé de sa mère immédiatement après sa naissance, ou si on doit le laisser têter pendant deux ou trois jours. Ce dernier système a toujours été préféré par l'auteur de ces lignes, car les veaux ainsi traités paraissent plus vigoureux. Ceux qui recommandent l'autre système prétendent qu'il cause moins d'ennuis, car la vache ne se tourmente pas autant, et le veau qui n'a jamais tété apprend à boire plus facilement. Les deux modes d'élevage sont satisfaisants s'ils sont bien suivis. Tout veau que l'on destine à la boucherie devrait recevoir du lait frais entier pendant au moins deux semaines. Le lait d'une autre vache ne convient pas aussi bien que le lait de la mère, à moins que cette vache ne vienne également de mettre bas, car le lait d'une vache avancée dans la période de lactation cause fréquemment des désordres digestifs chez un très jeune animal. Beaucoup d'éleveurs parmi les meilleurs, croyant y gagner dans le développement de l'animal, donnent du lait entier pendant quatre ou cinq semaines; mais il faut craindre la suralimentation, les indigestions, et le mauvais état de santé qui s'ensuivent. Trois chopines, matin et soir, et deux chopines à midi suffisent amplement pendant quelques jours; on augmentera graduellement cette quantité jusqu'à quatre ou cinq pintes par jour données en deux fois à la fin de quatre semaines.

Le changement du lait entier au lait écrémé devrait se faire très graduellement. On commencera par substituer une chopine de lait écrémé à une chopine de lait entier et on augmentera cette quantité jour par jour de façon à ce que le remplacement du lait entier par le lait écrémé soit complet au bout de deux semaines. Au fur et à mesure que l'on enlève le lait entier, on ajoutera une petite quantité de gelée de graine de lin pour faire compensation. On fait cette gelée en faisant mijoter — mais non pas bouillir — pendant plusieurs heures, une cuillerée à dessert de graine de lin dans une chopine d'eau; ceci donnera une quantité de gelée suffisante pour un veau. On donne cette quantité deux fois par jour et on l'augmente d'une semaine à l'autre de façon à ce que le veau, vers l'âge de trois mois et demi, reçoive une demi-tasse de graine de lin deux fois par jour sous forme de gelée. Outre cette gelée de graine de lin et le lait, quelques nourrisseurs se servent également de gruau bien cuit fait avec de la farine d'avoine et du petit son, mais il faudra avoir soin de s'assurer que ces aliments conviennent au veau. Au premier signe de manque d'appétit ou de diarrhée il faudra revenir au lait entier pendant quelques jours, et quand la guérison sera complète on reviendra graduellement au mélange.

Tous les veaux devraient être nourris séparément dans un seau propre en fer blanc ou en tôle galvanisée, et ce seau devrait toujours être tenu parfaitement propre et frais. Il faudra pour cela le laver et l'ébouillanter après avoir enlevé le seau vide et il apprendra bien vite à mastiquer cet aliment solide. Comme il se répandra plus ou moins de lait dans la mangeoire, on fera bien de la récurer fréquemment afin de la tenir propre.

Les bons éleveurs ne sont pas tous du même avis sur l'âge auquel on doit commencer à donner du fourrage. Les uns mettent une petite quantité de bon fourrage à la disposition des veaux quand ceux-ci ont deux semaines, et leur permettent d'en prendre à discrétion. D'autres croient qu'il vaut mieux ne pas encourager la consommation de gros fourrage jusqu'à ce que l'estomac des veaux soit assez développé pour que la rumination ait commencé, c'est-à-dire généralement entre deux et trois mois. Dans les questions de ce genre, on peut, sans se tromper, suivre le goût de l'animal; on mettra donc du fourrage à la disposition des veaux quand ils auront environ trois semaines. On pourra commencer avec du foin de trèfle, de préférence de la luzerne, dont on mettra une petite quantité tous les jours dans le râtelier. On mettra ensuite une poignée de racines hachées avec du son ou de l'avoine moulue dans une auge à fond plat et on renouvellera cette provision tous les jours une fois ou même plus souvent, que cette nourriture ait été mangée ou non, et on tiendra l'auge parfaitement propre. Quand les veaux ont appris à bien manger on ne devrait jamais leur donner plus que ce qu'ils peuvent consommer promptement; c'est le moyen de maintenir l'appétit bon et la digestion parfaite, les deux choses dont dépend leur développement.

Quand on veut hâter la croissance des veaux pour faire du jeune boeuf — baby beef — prêt à être vendu à 18 ou 24 mois, il faut nourrir plus généreusement après le premier hiver. Dans tous les cas on peut, sans danger, sevrer à l'âge de six ou sept mois. Si l'on veut faire du jeune boeuf, on continuera à donner une bonne ration de grain; dans le cas contraire, une petite portion donnée deux fois par jour avec une provision généreuse d'herbe maintiendra une croissance rapide. Quand un veau a atteint l'âge de deux mois, une bonne ration à lui donner est un mélange d'avoine ronde et de son en parties égales. On pourra y ajouter une petite quantité de tourteaux de lin quand on ne donne pas de gelée de graine de lin. Trois-quarts de livre de ce mélange par cent livres de poids vif par jour est considéré comme une proportion suffisante pour des veaux en état de croissance. Certains éleveurs recommandent de mélanger le grain avec le lait, mais ce ci n'est pas une bonne coutume parce que les aliments solides sont emportés en dehors du premier estomac où ils devraient subir une première digestion.

Les veaux d'automne pourront être mis la plus grande partie de l'été sur de bonnes pâtures, bien ombragées, mais il vaudra mieux garder à l'étable les animaux qui sont nés plus tard, tout au moins pendant les chaleurs et quand les mouches sont nombreuses. Il est indiscutable que l'on obtient de meilleurs veaux en les gardant dans de bonnes étables et en leur apportant leur herbe, mais ce système exige trop de main-d'oeuvre. Du reste, il est bon pour les animaux d'apprendre à paître le premier été. Dans tous les cas il faut qu'ils soient protégés contre les chaleurs excessives et les mouches, et qu'ils reçoivent une ration de grains une ou deux fois par jour, outre une bonne quantité de fourrages verts. Dès que les froids de l'automne se font sentir on les rentrera pendant la nuit et on les laissera paître pendant le jour. Un champ de navette mis à leur disposition ou une petite portion journalière de blé d'Inde haché fera merveille.

VILLE D'EDMONTON

Horaire du service des tramways

L'horaire ci-dessous est en vigueur, durant la semaine, à partir du 19 août 1912:

1o. North Edmonton à l'avenue Albany, par l'Avenue Namayo — lumières bleues.

Les tramways partent de North Edmonton à 6 h. 06 a.m. puis toutes les 12 minutes jusqu'à 12.18 p.m.

Les tramways partent de l'Avenue Albany à 6 h. 12 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.48 p.m.

2o. Rue Douglas—Avenue Athabasca via Avenue Syndicate — lumières vertes.

Les tramways partent de l'Avenue Alberta, coin Kirkness à 6 h a.m., et de l'Avenue Alberta et rue Douglas à 6 h. 48 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.44 p.m

Le stramways partent de l'Avenue Athabasca à 6 h. 36 a.m. et toutes les 12 minutes jusqu'à minuit.

3o. Réseau de la rive sud. Du pont de l'Avenue Jasper Est à la Septième rue — lumières rouges.

Les tramways partent de l'Avenue Namayo pour la rive Sud à 5 h. 55 a.m., puis toutes les 10 minutes jusqu'à 11.45 p.m.

Les tramways partent de la Septième rue O. pour la rive nord toutes les 10 minutes jusqu'à minuit.

4o. Highlands, de la 16ème rue au Terminus, — lumières blanches.

Les tramways partent de la 16e rue à 6 h. 30 a.m., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 h. p.m.

Les tramways partent du Terminus — Highlands — à 7 h. a m. 11 p.m.

5o. Première rue, [illegible] l'Avenue Vermilion et Huitième rue. — Lumières blanches.

Les tramways partent de l'Avenue Jasper par la 1ère rue à 6 h. 20 a.m., et toutes les 3 minutes jusqu'à 11.52 p.m.

Les tramways partent de la 8e rue, avenue Vermilion à 6 h. 38 a.m., puis toutes les 18 minutes jusqu'à minuit.

Tramways de nuit — Owl.

Ces tramways assurent le service suivant:

Vers l'ouest:

Départ de l'Avenue Alberta, rue Kirkness, à 11 h. 48 p.m., de la rue Clarke, avenue Namayo, à 11.56 p.m. De l'avenue McDougall et Jasper à 12 h. p.m., de la Première rue et Jasper à 12.03 a.m. De la 9ème rue et Jasper à 12 h. 08 a.m., arrivée à l'avenue Albany et 24ème rue à 12 h. 20 a.m.

Vers l'est:

Départ de l'Avenue Albany, 24e rue à 12.25 a.m., de l'avenue Jasper, 9ème rue, à 12.37 a.m.; de la 1ère rue à 12.42 a.m., de l'Avenue McDougall à 12.43 a.m., de la rue Clarke et Namayo à 12.51 a.m. Arrivée à l'Avenue Alberta à 1 h. a.m.

Les voyageurs ayant des correspondances devront payer 5 cts pour monter dans ces tramways

W. T. WOODROOFE,
Surintendant.

CHRONIQUE LOCALE

M. L. Boudreau, député de St-Albert, est de retour d'un voyage de deux mois en province de Québec.

* * *

M. Lemieux, de Québec, est de passage à Edmonton où il se propose de faire des placements financiers.

* * *

M. Emile Tessier, Mlle Graziella Tessier et M. A. Brière, sont partis dimanche dernier pour un voyage de quelques jours à Calgary.

MM. Tessier et Brière sont allés assister à l'initiation des Chevaliers de Colomb.

* * *

Samedi dernier, M. J. A. McNeil, notre populaire marchand de tabacs, organisait une réception en l'honneur de M. et Mme L. E. Poulin, arrivés le jour même de Montréal.

M. L. E. Poulin, voyageur pour la Compagnie Rock City Tobacco de Québec, et ancien employé de M. McNeil, épousait le 7 janvier, à Montréal, Mlle Emilienne Dugal, soeur de Mme J. A. McNeil, et c'est cet heureux événement que les amis des nouveaux mariés fêtaient samedi soir. Dimanche de jolis cadeaux furent présentés à M. et Mme Poulin. Ces derniers sont partis aujourd'hui, jeudi, pour Calgary où ils résideront d'une façon permanente.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

M. et Mme Emile Deltombe, de Vermilion, étaient en visite à Edmonton cette semaine. M. Deltombe nous informe qu'il y a une très grande activité actuellement dans les affaires à Vermilion; on s'attend à une forte immigration au printemps.

* * *

M. Pelletier, de Montréal, et sa soeur, Mme Bacon, sont arrivés dans notre ville au début de la semaine. M. Pelletier se déclare entièrement satisfait de notre ville et il nous a fait part de son intention de s'y établir prochainement.

* * *

M. Joseph Journault est arrivé dernièrement de Fort McMurray, où il a passé huit mois comme arpenteur. M. Journault est reparti jeudi pour Lafond, Alta.

* * *

L'hon. P. Ed. Lessard, député de Pakan, est parti pour un voyage d'une dizaine de jours à St-Paul; il sera de retour au début de la semaine prochaine.

* * *

L'hon. C. W. Cross, qui était alité depuis quelques jours, souffrant de pleurésie, se rétablit rapidement; il n'y a aucun doute qu'il assistera à l'ouverture du Parlement.

* * *

M. O. St-Germain, avocat de Grouard, est arrivé du Nord la semaine dernière, avec l'intention de demeurer un mois parmi nous.

* * *

Nous apprenons que M. A. C. Larivière, agent des terres fédérales à Grouard, Alta, s'est marié le 16 janvier, aux Etats-Unis, avec Mlle Côté; M. et Mme Larivière arriveront prochainement à Edmonton.

* * *

ON DEMANDE des vendeurs de lots, parlant les deux langues. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

* * *

ON DESIRE vendre des billets de chemins de fer pour l'Est. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions instamment tous les abonnés qui ne sont pas en règle avec nos livres de bien vouloir nous faire parvenir le plus tôt possible le montant de leur abonnement actuellement dû. Merci d'avance à tous.

SOIREE A NORTH EDMONTON

Salle Martel

On nous prie d'annoncer qu'une soirée musicale aura lieu mardi prochain, 3 février, à 8 h. du soir à la Salle Martel, North Edmonton. Un intéressant programme a été préparé.

SOCIETE DE COLONISATION D'ALBERTA, Ltée

Extrait des minutes de l'assemblée des directeurs de la "Société de Colonisation d'Alberta, Ltée," tenue au bureau de colonisation, Edmonton, le 20 novembre 1912, sous la présidence de l'Hon. P. E. Lessard.

Présents: MM. J. H. Picard, L. A. Giroux et R. A. Blais, secrétaire.

Proposé par M. Giroux, secondé par M. Picard, que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées, telles que lues par le secrétaire. Adopté.

Proposé par M. Giroux, secondé par M. Picard, que les applications suivantes de la part de MM. Rév. M. Pilon, ptre, C. Turgeon, S. E. Gagnon, Pierre Provost, Henri Cantagrel, P. E. Constantin, Hormisdas Vézina, Rév. J. A. Ouellette, ptre, R. A. Blais, P. E. Lessard, J. E. Côté, L. A. Giroux, W. Gariépy, Alex Lefort, Georges Roy, Henri Gagnon, J. Lecerf, Ls. Brown, J. H. Gariépy, A. Deschand, Edmond Etienne, A. C. Brunelle, Rév. Père Cozanet, O.M.I., J. H. Picard, H. Milton Martin, Sa Grandeur Mgr Legal, Louis Rosario Bourassa, Jos. Fontaine, Jos. Colongeard, J. O. M. Legault, Mme Narcisse Jean, Dominique Henaire, Jacques Darmont, Léon Longoz, Henri Savard, H. L. Biron, Léon D. Blais, Louis McNeil, J. A. McNeil, Hermele Gauthier, Jos. Gascon, Rév. A. Gauthier, Jos. Eug. Laporte, René Frenette et Emile Tessier soient adoptées.

Adopté.

Assemblée des actionnaires de la Société de Colonisation d'Alberta Ltée, tenue le 8 novembre 1912, au Bureau de Colonisation, sous la présidence de l'Hon. P.-E. Lessard.

Présents: Rév. Père Cozanet, O.M.I., curé, St-Joachim; Rév. J. A. Ouellette, ptre curé, Immaculée Conception; MM. Geo. Roy, J. L. Côté, A. Lefort, W. Gariépy, L. A. Giroux, Alex. Michelet et R. A. Blais, secrétaire.

Le secrétaire fait rapport que quatre-vingt-dix parts de la Société ont été souscrites à ce jour.

M. Wilfrid Gariépy est autorisé à faire amender l'incorporation de la Société de Colonisation d'Alberta Ltée, aux fins de permettre que les Canadiens-français et Français résidant hors les limites de l'Alberta puissent acheter des parts de cette société.

Proposé par M. G. Roy, secondé par M. J. A. Ouellette, que les compagnies de chemin de fer Pacifique Canadin, Canadien Nord et Grand Tronc Pacifique soient priées de bien vouloir avoir toujours à la disposition du public, aux bureaux des billets et du fret, des employés parlant le français. Adopté.

Proposé par M. W. Gariépy, secondé par M. J. C. Côté, que l'assemblée des actionnaires de cette compagnie ait lieu aussitôt que possible, après souscription des actions, aux fins d'élire les officiers. Adopté.

L'assemblée est ajournée.

Signé, P. E. LESSARD, Président.

Copie véridique.

R. A. BLAIS, Secrétaire.

Cours du marché à Edmonton

Porc, la livre, 15 à 18c.
Boeuf, la livre, 10 à 20c.
Dindes, la livre, 27c.
Poulets, la livre, 18 à 20c.
Beurre, la livre, 30 à 35c.
Avoine, le minot, 28 à 30c.
Mil, la tonne, $18 à $20.